

----!----

Secrétaire de séance : LAUDIJOIS Daniel.

Absent excusé : M. RICHARD Nicolas.

- Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion.

- Le renforcement du réseau E.D.F. n'est pas terminé ; il manque encore 50.000 F. pour l'achever. La commune peut obtenir une subvention de 70 % plus récupération de la T.V.A., donc la participation restante s'élève à 7.500 F. Le conseil approuve.

- Les P. et T. acceptent d'utiliser une partie des supports E.D.F. pour l'ancrage de leur réseau : ceci nous apporte une suppression dans l'immédiat d'environ 20 poteaux à l'intérieur de l'agglomération.

- Monsieur POILLEUX, instituteur, Mesdames LAUNAY et VONCK, représentantes des parents d'élèves, apportent au Conseil municipal une demande concernant la pose d'un téléphone dans les 2 classes. Lecture est faite par Monsieur le Maire d'une lettre remise par Madame LAUDIJOIS, concernant également le téléphone. Il est précisé que celui-ci est un appareil de fonction. Monsieur le Maire prend contact avec les P. et T. pour savoir quelles sont les possibilités de pose. Le Conseil demande la tenue d'un registre des communications par les utilisateurs.

- Devenir de la Compagnie de Sapeurs pompiers. Problèmes de matériel évoqués avec Monsieur COUSIN, Capitaine à l'Inspection départementale de lutte contre l'incendie. Il est décidé de vendre l'extincteur à poudre qui semble désuet, et d'étudier l'achat d'une moto-pompe d'occasion. Il nous est signalé qu'il est possible d'obtenir 5.000 F. par point d'eau posé dans la commune (bouches à incendie, etc ...). Le Conseil décide de maintenir sa Compagnie de Sapeurs-pompiers.

- Le devis déposé par Mrs. DEBROUWER et JOURDAN concernant l'installation d'un chauffe-eau à la Maison des Loisirs est accepté pour la somme de : 2.542.39 F.

- Monsieur le Maire doit relancer la société routière COLAS pour la remise du devis concernant la réfection de la Ruelle de Châalis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

--!--